

L'ESTUAIRE DE LA SEINE

SITUATION



Passé le pont de Tancarville, la vallée s'élargit très nettement pour s'ouvrir sur la mer. Bordé au nord et au sud par les coteaux du pays de Caux et du pays d'Auge, l'estuaire de la Seine forme une immense étendue plane que l'imbrication terre-mer rend difficilement praticable. Une très grande zone industrielle et portuaire occupe la partie nord de la plaine, tenue entre deux canaux, le canal de Tancarville et le grand canal du Havre. A son extrémité la ville du Havre s'implante en front de mer et organise son port en continuité de la zone industrielle. Ultime traversée de la vallée, le pont de Normandie relie physiquement et symboliquement les deux rives de la Basse et de la Haute-Normandie.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Un espace d'imbrication entre terre et mer

L'estuaire de la Seine se caractérise par ses grandes étendues planes que forment les terrains humides et marécageux au cœur desquels s'écoule un réseau hydrographique dense. Terres et eaux sont indissociables, tant et si bien qu'il est difficile d'y pénétrer en dehors des routes sur digue.

Le réseau est structuré par l'estuaire de la Seine qui mesure 750 mètres de large au niveau du chenal de Rouen pour s'ouvrir sur 6 km de large au niveau du Havre. L'estuaire est aussi marqué par les canaux portuaires (le canal du Havre à Tancarville, le Grand Canal) et les bassins portuaires du Havre.

Les zones considérées comme inondables sont paradoxalement peu nombreuses. L'essentiel des terrains naturels aux abords de l'estuaire sont des vasières soumises aux marées (estran).

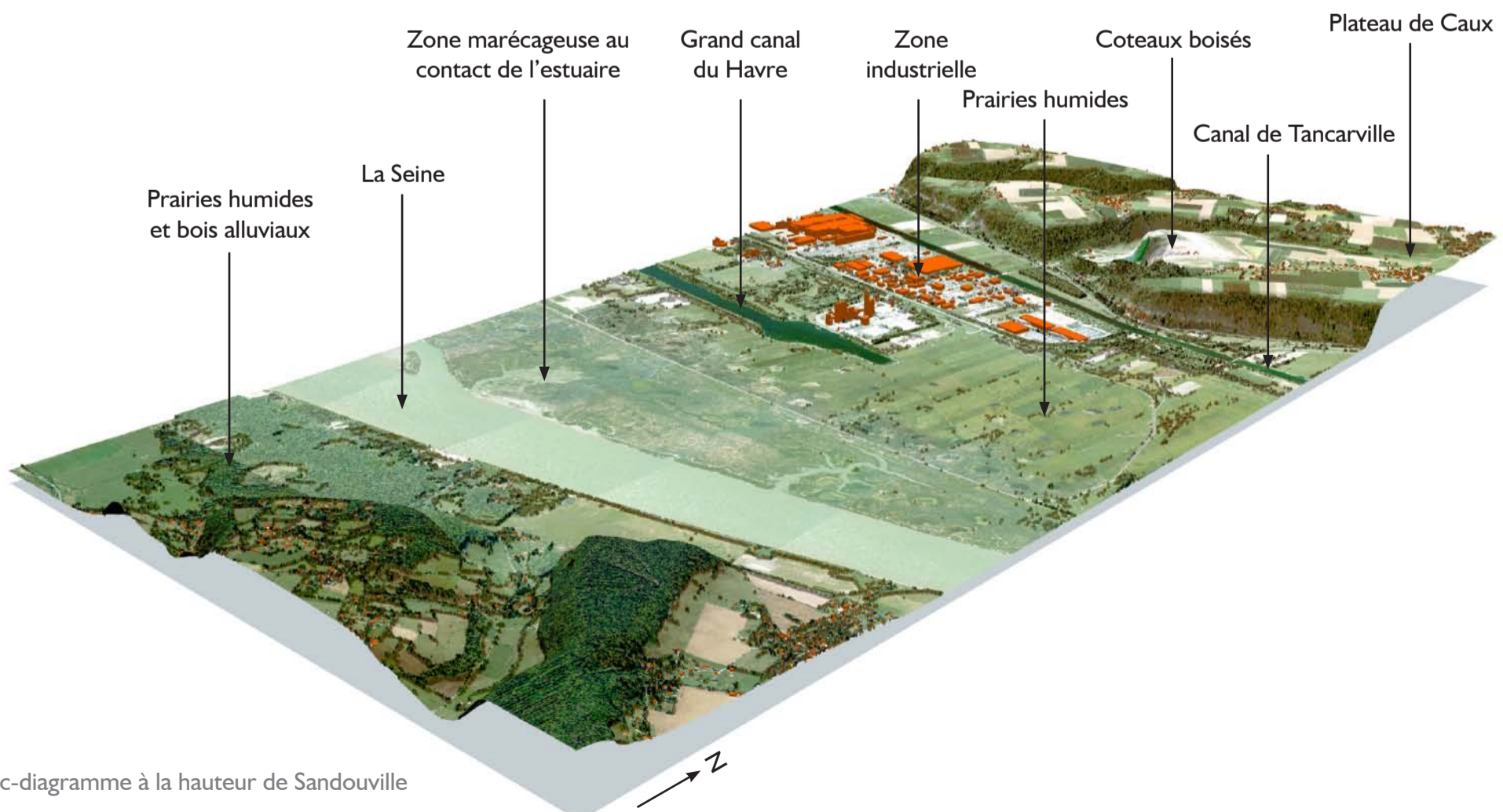
Cette imbrication terre-mer s'est pourtant simplifiée avec les nombreux aménagements hydrauliques : creusement du chenal de Rouen, création du grand canal du Havre, et création du canal de Tancarville. Les zones de marais ont beaucoup diminuées avec



Carte ancienne représentant l'estuaire de la Seine au 18ème siècle - source gallica.bfn.fr

la création du port industriel du Havre. Pourtant, il est démontré que les prairies sèches et humides ainsi que les roselières comme celles du marais du Hode ont un rôle épurateur ou de stockage des nitrates, essentiel pour la vallée de la Seine.

La Réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine, créée en 1997, couvre une surface de 8528 ha et protège cet écosystème d'un très grand intérêt écologique et de grande valeur paysagère.

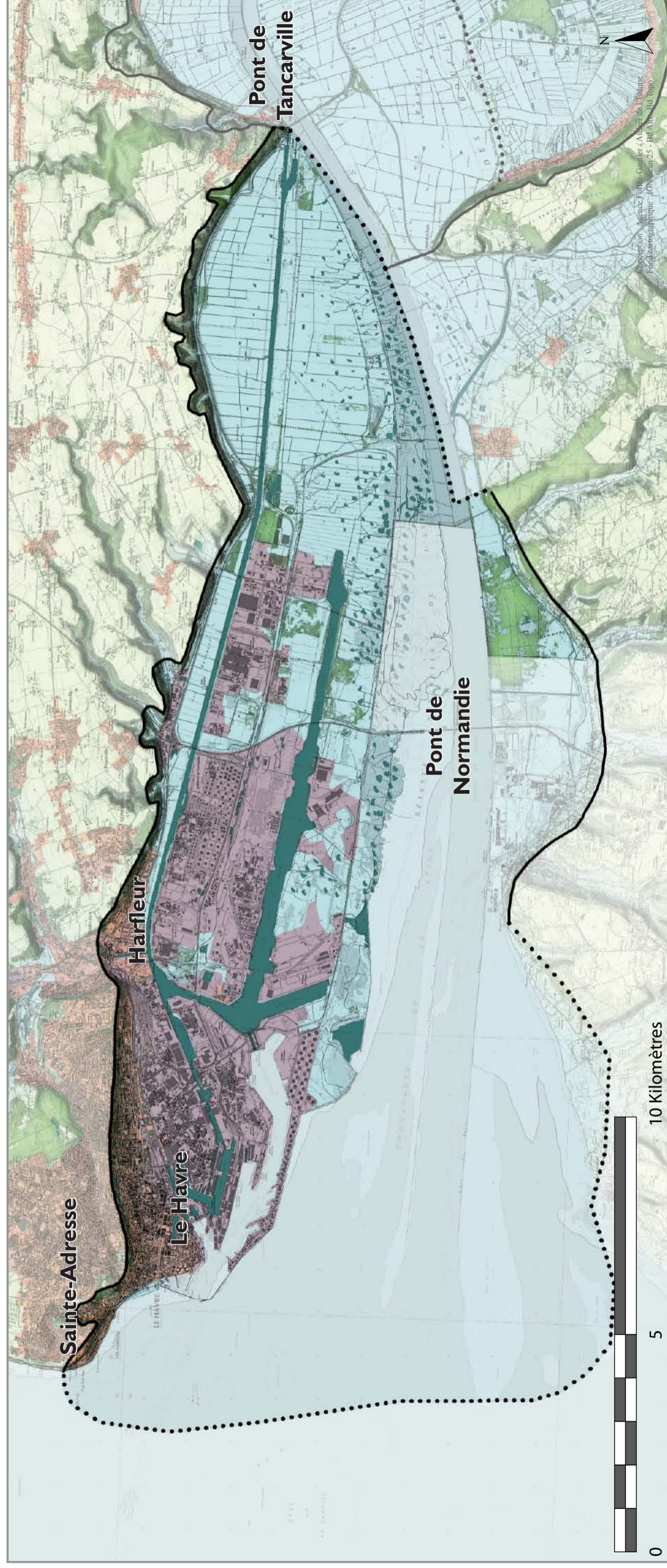


Bloc-diagramme à la hauteur de Sandouville

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°10 : L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- *Un espace d'imbrication entre terre et mer*
- *Des lignes de coteaux réguliers*
- *Des espaces agricoles gérés en prairies*
- *Une zone industrielle qui s'associe aux espaces naturels*
- *Le Havre, une ville basse intimement liée à son port*
- *Les coteaux du Havre, une silhouette boisée dominant la ville*
- *La RD 6015, une entrée de ville majeure*
- *Le pont de Normandie, une silhouette dans l'estuaire*



Des lignes de coteaux réguliers dans les horizons lointains

Au nord comme au sud, des coteaux forment les horizons de la vallée. Culminants à plus de cent mètres de haut, leur présence demeurent cependant moins prégnante dans le paysage très ouvert de la vallée tant ils sont éloignés l'un de l'autre. Ils dessinent les horizons lointains, où les avancées constituent les grands repères géographiques, (pointe de Honfleur, Cap du Hode, Cap de la Hève). Ils restent pourtant très abrupts entre le Pont de Tancarville et Le Havre avec des boisements qui occupent les pentes et la ligne de crête.



La ligne verte des coteaux, un repère constant dans l'estuaire. (2009 - commune de Saint-Vigor-d'Ymonville)



Les petites vallées sèches, un paysage qui se referme rapidement avec la fin de l'agriculture sur les pentes. (2009 - commune d'Oudalle)

Des petites vallées affluentes se jettent dans l'estuaire (L'Oudalle, La Lézarde) formant des ouvertures dans le coteau. Entre ces petites vallées, s'intercalent de petites vallées sèches qui forment elles aussi des entailles.

Les boisements qui coiffent les lignes de crête et occupent les vallées affluentes de l'estuaire sont en grande majorité des feuillus qui ont gagnés les pentes suite à l'abandon des pratiques agricoles (pastoralisme, vergers).

En raison de la couverture végétale dense des pentes, rares sont les points de vues possibles depuis les hauteurs et les chemins en lignes de crête ou sur les pentes sont presque inexistantes.

Des espaces agricoles gérés en prairies

Les espaces agricoles sont essentiellement constitués de prairies humides ou mésophiles ainsi que quelques cultures dans le marais du Hode. Le parcellaire est organisé en bandes régulières et perpendiculaires au fleuve, direction qui correspond parfois à des lignes de fossés drainants.

Soulignant le découpage parcellaire, l'espace agricole est structuré par des haies arborées essentiellement constituées de saules. S'ajoutent à ces trames arborées des arbres isolés (aulnes/saules) au milieu des prairies humides.



Un parcellaire organisé en bandes perpendiculaires au fleuve. (Bd Ortho 2008 - commune de Saint-Vigor-d'Ymonville)



Les prairies de l'estuaire soulignées par des petites haies et des trames arborées qui s'appuient sur les fossés drainants. (2009 - commune de Saint-Victor-d'Ymonville)

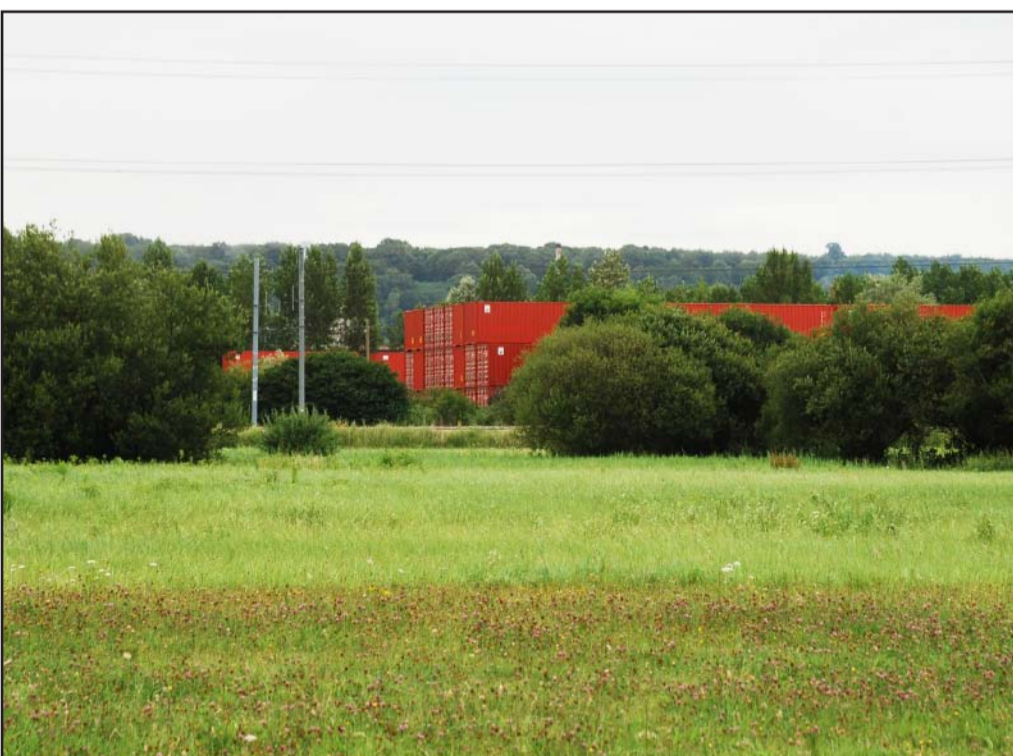
Une zone industrielle qui s'associe aux espaces naturels

Un grand tiers de la plaine de l'estuaire est occupé par des installations industrielles liées au port. Implanté sur une immense plateforme entre le canal de Tancarville et le grand canal du Havre, le site industriel s'organise en une série d'enclos dans lesquels bâtiments, usines, zones de stockage des conteneurs ou des voitures et tuyauteries en tout genre composent un paysage démesuré, hors d'échelle pour l'homme et pourtant fascinant par sa technicité.

Le choix d'implanter ces industries lourdes au cœur du milieu naturel de l'estuaire, fait de ce lieu un paysage unique où la nature partout présente (coteau, fleuve, marais, mare ou roselières...) s'associe aux monstres géants de l'industrie.



Le paysage industriel du port avec pour repère constant, les coteaux. (2009 - commune de Gonfreville-l'Orcher)



La cohabitation entre infrastructures portuaires et espaces naturels de l'estuaire améliore les abords de la zone industrielle dans l'estuaire. (2009 - commune de Gonfreville-l'Orcher)

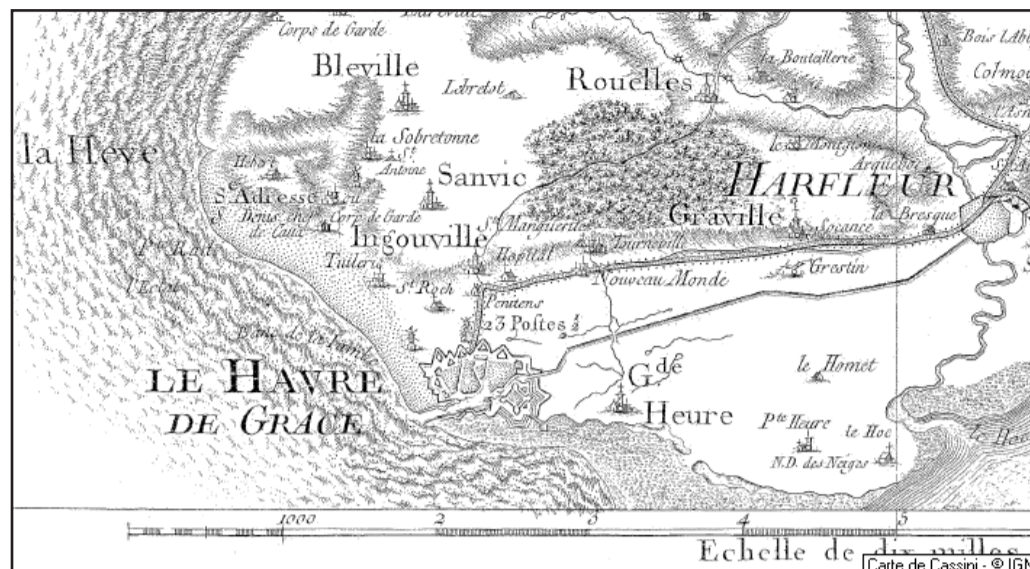
C'est souvent grâce à l'association de lisières végétales sur les limites d'emprise industrielle que l'impact de bâtiments ou des usines s'en trouve réduit.

La politique environnementale appliquée autour de ces zones à hauts risques, ne portent pas seulement sur la résorption des nuisances liées à la pollution mais aussi à la qualité paysagère des limites des sites et de leur impact visuel depuis l'espace public. Aussi trouve-t-on de grands espaces de prairies, des lignes arborées, des bas-côtés de routes enherbés au cœur même de la zone portuaire.

Pour autant, il reste encore de très nombreux abords peu qualitatifs dans le site industriel : délaissés minéralisés, zones de stationnement, bordures de béton, aires de stockage... où un énorme travail de reconquête de l'image paysagère est à entreprendre.

Le Havre, une ville basse intimement liée à son port

Le Havre est une ville à vocation maritime dont l'origine du noyau urbain est située sur le littoral, en limite de l'estuaire. Créé de toutes pièces par François Ier en 1517, le Havre avait pour objectif de remplacer les ports de Honfleur et Harfleur qui étaient soumis à l'ensablement. Si l'objectif militaire fut prioritaire, il s'est très vite complété par une activité commerciale. Richelieu entreprit la consolidation des appontements et le port et la ville se développèrent conjointement pendant plus de quatre siècles pour devenir aujourd'hui une agglomération de plus de 250 000 habitants.



Carte de Cassini de la ville du Havre (18^{ème} siècle).



Le coeur du Havre, accroché aux bassins portuaires. (2009 - commune du Havre)

Les bombardements extrêmement destructeurs subis par la ville durant la deuxième guerre mondiale ont imposé une nouvelle image à une grande partie de la ville, notamment près du port. La reconstruction par l'équipe dirigée par Auguste Perret (Architecte français 1874-1954) du centre-ville a pérennisé cette relation étroite entre la ville et son port, dessinant la nouvelle trame urbaine organisée autour des bassins portuaires. Au cœur du centre ville, de longues perspectives s'ouvrent sur les bassins et ses quais. Reconnu pour sa valeur urbanistique et historique, ce site est aujourd'hui protégé au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Aujourd'hui, la ville s'unit un peu plus à son port, par le renouvellement urbain d'anciens bâtiments portuaires reconvertis en bâtiments culturels ou commerciaux. De nouveaux quartiers d'habitations voient le jour autour des anciens docks du port.



Réhabilitation de vieux bâtiments et construction hi-tech donnant une nouvelle image à ces quartiers de villes. (2009 - commune du Havre)



Les bassins du port au pied des immeubles classés au titre de l'UNESCO. (2009 - commune du Havre)



Schéma de l'imbrication entre la ville du Havre et le port.



Point de vue depuis les coteaux du Havre, au début du 20ème siècle, carte postale ancienne.

Les coteaux du Havre et de Sainte Adresse, une silhouette boisée dominant la ville

L'élément de paysage le plus fort avec les falaises de la côte est sans conteste le coteau-parc qui domine la ville du Havre. Urbanisé de manière très aérée, il fait le lien entre la ville haute et la ville basse. Une succession de boisements et de jardins ménage des belvédères offrant de magnifiques vues sur les toits du Havre. Ce coteau se retourne vers l'ouest à l'approche de la côte pour former le Cap de la Hève .

Dès le 19^{ème} siècle, ces coteaux furent conquis par des habitations bourgeoises, profitant de l'orientation sud et de la vue sur la mer. Des villas, entourées de leur jardin, prirent possession de la pente, créant un quartier à l'image balnéaire, qui lui vaudra le nom de Nice havrais. Ce site a très tôt été reconnu pour ses paysages maritimes et Claude Monet y peindra l'un de ses tableaux les plus connus : «Terrasse à Sainte-Adresse».



Terrasse à Sainte-Adresse. (Claude Monet - 1867)



Les coteaux du Havre et de Sainte-Adresse : un quartier belvédère et point de repère. (2009 - commune du Havre)

Depuis, la ville s'est largement développée sur le plateau et sur le coteau tout en gardant une image assez boisée et jardinée. Cette ligne «verte» habitée reste très perceptible depuis la ville basse et constitue un repère permanent dans la ville.

Aujourd'hui, les principaux risques pour ces coteaux sont :

- la privatisation des vues avec la construction des dernières parcelles encore vierges,
- le risque de banalisation de l'architecture sur des coteaux qui ont depuis le 19^{ème} siècle fait l'objet de constructions exceptionnelles (Hôtels particuliers, Grosses demeures, etc...).



Rare point de vue sur la ville depuis les coteaux. (2009 - commune du Havre)



L'entrée de la RD 6015 dans le Havre, un axe routier récemment aménagé avec toutefois des portions peu valorisantes. (2009 - commune du Havre)

Le pont de Normandie, une silhouette dans l'estuaire

Symbole de l'union entre la Basse-Normandie et la Haute-Normandie, le pont de Normandie, par son ampleur, marque l'estuaire de sa silhouette. Le traversant de part en part, il est l'évènement architectural de cet immense espace. Il est, en outre, un «pont paysage» dévoilant à l'automobiliste ce vaste paysage comme il ne l'avait jamais vu.

La RD 6015, une entrée de ville majeur

L'estuaire constitue un axe de communication majeur. Il est parcouru par des lignes de chemin de fer et emprunté par de nombreuses routes et une autoroute (A 15). Les infrastructures routières sont pour la plupart concentrées en pied de coteau. La RD 6015 se poursuit jusqu'au centre ville, prolongeant sa ligne droite jusqu'aux bassins du port. Cet axe majeur d'entrée de ville, récemment aménagé, offre la double image de la ville et de son port, très révélatrice de ce paysage urbain et industriel.



Le pont de Normandie : une silhouette qui se détache dans la vallée de la Seine. (2009 - commune de Berville-sur-Mer)

ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les coteaux, un repère constant dans l'estuaire :

- Préservation de la présence végétale dans les coteaux urbanisés du Havre.
- Maintien de la ligne de crête boisée.
- Repérage et aménagement de points de vue belvédère sur la vallée.
- Création d'un cheminement des hauteurs et de sentiers reliant la ville basse et la ville haute.

Les espaces naturels humides, des milieux rares et riches en biodiversité :

- Protection et gestion des zones humides.
- Repérage des structures végétales, préservation de la biodiversité et entretien.
- Création de cheminements de découverte, mise en place d'une signalétique pédagogique.



Les coteaux et les espaces naturels humides se côtoient en permanence dans l'estuaire.



Le quartier des Docks, de vastes espaces en cours de réaménagement.

Les bassins portuaires et la ville, une reconquête urbaine du port :

- Revalorisation des abords des bassins pour des usages urbains.
- Plantations avec des espèces propices aux zones humides.
- Création de promenades piétonnes et cyclables.

Les abords de l'autoroute A29 et du pont de Normandie, un site de renommée nationale :

- Maintien d'espaces naturels aux abords de l'infrastructure.
- Recul d'implantations des bâtiments industriels.
- Plantation des zones d'échangeurs.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les espaces non bâtis (publics et privés) peu soignés des sites industriels :

- Bas-côtés enherbés le long des voies.
- Plantations arbustives devant les clôtures.
- Aménagement des entrées.
- Plantation d'arbres sur les grandes voies.
- Maintien et replantation de larges bandes arborées autour des sites.

La RD 6015, entrée de ville encore trop routière :

- Mise en scène de l'entrée de ville depuis la vallée de la Lézarde.
- Aménagement urbain avec des traversées piétonnes.
- Réorganisation des façades de la zone industrielle (accès, stationnements, zone de stockage...).
- Ouvertures visuelles sur les bassins du port.
- Plantation d'alignement d'arbres de hautes tiges.
- Mise en scène du paysage des marais.
- Gestion douce des arbres par un élagage équilibré.



Les abords des sites industriels et notamment les sols sont souvent peu mis en valeur, formant de grands espaces délaissés.

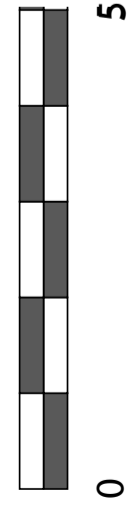
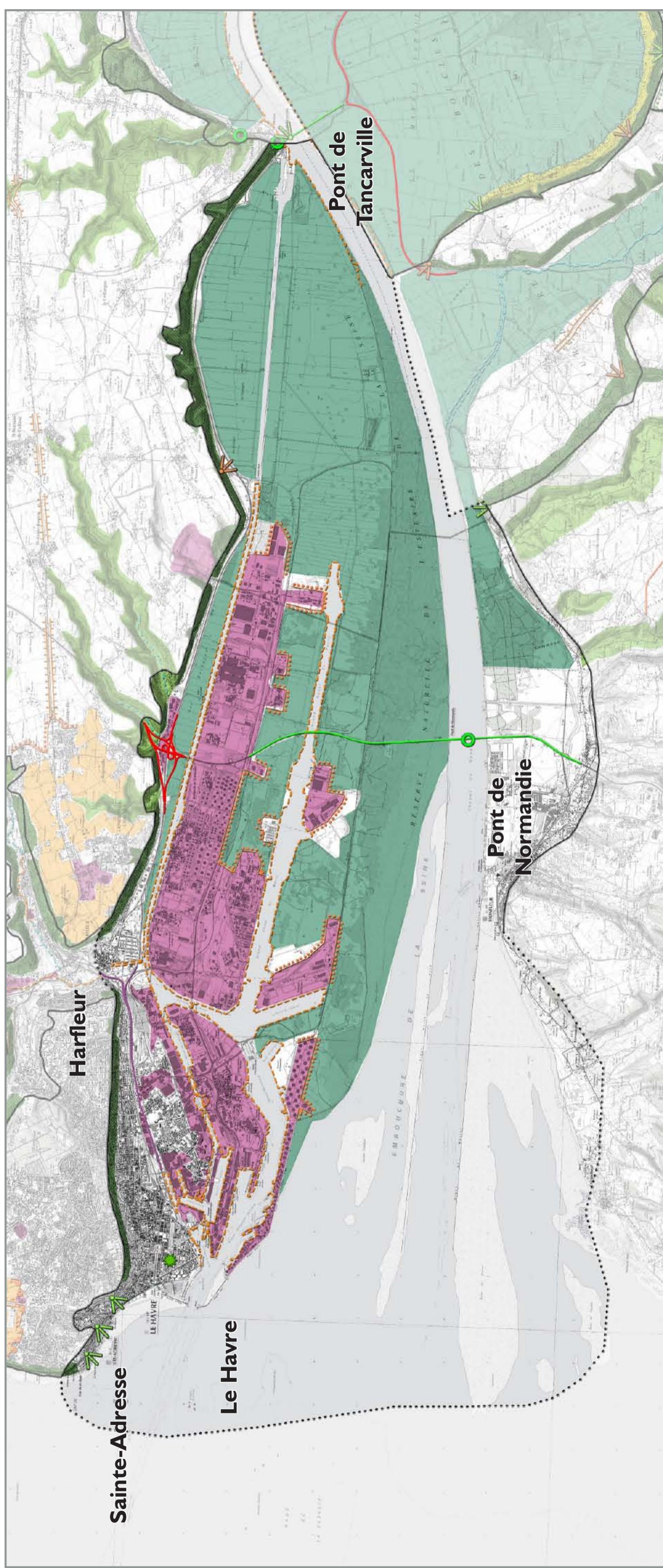


Le canal deTancarville au Havre : des berges en palplanches métalliques et une absence totale de végétation d'accompagnement.

Les berges peu qualifiées des bassins et canaux :

- Réintroduction ponctuelle de végétation aux abords de l'eau.
- Aménagements de circulations douces le long des bassins.

Légende des enjeux en dernière page



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'isthme
Fond cartographique : IGN Scan 25 - Bd Alti - Bd Topo